departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

Votants: 42

Convocation du Conseil Municipal :

le 29 Novembre 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 16 Décembre 1996

SEANCE DU 13 décembre 1996

Déviation de la RN 148 : mise en compatibilité du P.O.S.

[Annexe]

Président:

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

Conseillers:

Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Christiane ROUSSELLE, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie•Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.

M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.

Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusés:

Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Claire MINALI-BELLA

DELIBERATION D96481

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 décembre 1996

Centre d'Etudes Urbaines Déviation de la RN 148 : mise en compatibilité du P.O.S.

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans les conclusions du rapport d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet liaison RN 148 avenue Wellingborough, il était mentionné la nécessité de mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols avec les modifications proposées par le Commissaire Enquêteur.

Après étude, concertation avec les agriculteurs et réunion du Comité consultatif, celles-ci ont été prises en compte et formalisées en réponse à Monsieur le Préfet dans le document ci-joint.

En application de l'article L 123.8 du Code de l'Urbanisme, il convient donc que l'arrêté de déclaration d'utilité publique du projet modifié porte également sur la mise en compatibilité du POS.

Cette modification effectuée conformément aux dispositions de l'article R 123.35.3 du Code de l'Urbanisme prend en compte la création d'un emplacement réservé et la modification du règlement du Plan d'Occupation des Sols.

A cette fin, une réunion s'est tenue le 11 décembre 1996 à l'initiative de Monsieur le Préfet. Le procès-verbal est joint en annexe.

La phase ultime de la procédure est de soumettre au Conseil Municipal le dossier de mise en compatibilité, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur ainsi que le procès verbal précité.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols de la liaison RN 148 avenue Wellingborough, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur ainsi que le procès-verbal de la réunion du 11 décembre 1996.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 42 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0

> Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

Ordre du jour